



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 12 décembre 2006 — Vol. 39 N° 71

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (IPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries	
et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 12 décembre 2006 — Vol. 39 N° 71

Table des matières

Affaires courantes	3839
Dépôt de documents	3839
Tome II du rapport du Vérificateur général accompagné d'un résumé	3839
Rapport du Vérificateur général concernant la vérification particulière menée auprès de la Société nationale du cheval de course	3839
Dépôt de rapports de commissions	3839
Étude détaillée du projet de loi n° 27 — Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	3839
Étude détaillée du projet de loi n° 53 — Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives	3839
Étude détaillée du projet de loi n° 32 — Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique	3839
Étude détaillée du projet de loi n° 48 — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances	3839
Étude détaillée du projet de loi n° 55 — Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal	3839
Audition de certains sous-ministres et dirigeants d'organismes en vertu de la Loi sur l'administration publique	3840
Questions et réponses orales	3841
Recours à la suspension de règles de l'Assemblée pour l'adoption du projet de loi n° 57 — Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux	
M. André Boisclair	3841
M. Jean Charest	3841
M. André Boisclair	3842
M. Jean Charest	3843
M. André Boisclair	3843
M. Raymond Bachand	3844
M. André Boisclair	3844
M. Raymond Bachand	3844
Impact de la modification des heures d'ouverture des établissements commerciaux sur les petits détaillants	
M. François Legault	3844
M. Raymond Bachand	3845
M. François Legault	3845
M. Raymond Bachand	3845
M. François Legault	3845
M. Raymond Bachand	3845
Remboursement des primes d'assurance responsabilité professionnelle aux médecins spécialistes	
Mme Louise Harel	3846
M. Philippe Couillard	3846
Mme Louise Harel	3846
M. Philippe Couillard	3846
Suivi du rapport du Vérificateur général sur la gestion de la Société nationale du cheval de course	
M. Mario Dumont	3846
M. Michel Audet	3847
M. Mario Dumont	3847
M. Michel Audet	3847
M. François Legault	3847
M. Michel Audet	3847
M. Marc Picard	3847
M. Michel Audet	3847

Table des matières (suite)

Plan d'action concernant la sécurité et l'entretien des structures routières	3848
M. Claude Pinard	3848
M. Michel Després	3848
M. Claude Pinard	3848
M. Michel Després	3848
Transferts fédéraux en matière d'alphabétisation	3848
M. Camil Bouchard	3849
M. Jean-Marc Fournier	3849
M. Camil Bouchard	3849
M. Jean-Marc Fournier	3849
M. Camil Bouchard	3849
M. Jean-Marc Fournier	3849
Modifications au Règlement sur les bingos	3849
Mme Lucie Papineau	3849
M. Jacques P. Dupuis	3850
Mme Jocelyne Caron	3850
M. Jacques P. Dupuis	3850
Mme Lucie Papineau	3850
M. Jacques P. Dupuis	3850
Motions sans préavis	3850
Proposer la suspension de certaines règles de l'Assemblée afin de permettre l'adoption de projets de loi	3850
Question de règlement concernant le consentement à la présentation d'une motion de suspension des règles à l'étape des motions sans préavis	3852
Mme Diane Lemieux	3852
M. Jacques P. Dupuis	3853
Mme Diane Lemieux	3853
Décision de la présidence	3853
Proposer la suspension de certaines règles de l'Assemblée afin de permettre l'adoption de projets de loi (suite)	3858
Débat sur la recevabilité	3858
Mme Diane Lemieux	3859
M. Stéphane Bédard	3860
Mme Diane Lemieux	3860
M. Jacques P. Dupuis	3860
Mme Diane Lemieux	3860
M. Stéphane Bédard	3861
M. Jacques P. Dupuis	3861
M. Stéphane Bédard	3861
Décision de la présidence	3866
Débat sur la motion	3866
M. Philippe Couillard	3870
Mme Louise Harel	3872
M. Pierre Corbeil	3873
Mme Rita Dionne-Marsolais	3874
M. Raymond Bachand	3877
M. François Legault	3878
M. Marc Picard	3879
M. Janvier Grondin	3880
Mme Diane Lemieux	3882
Motion d'ajournement du débat	3882
Mme Diane Lemieux	3884
M. Jacques P. Dupuis	3886
M. François Legault	3887
Mme Diane Lemieux (réplique)	3888
Mise aux voix	3888
Reprise du débat sur la motion principale	3888
M. Karl Blackburn	3889
Mme Danielle Doyer	3890
Mise aux voix	3893

Table des matières (suite)

Affaires du jour	3893
Dépôt du rapport de la commission qui a fait l'étude détaillée du projet de loi n° 33 — Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives	3894
Dépôt du rapport de la commission qui a fait l'étude détaillée du projet de loi n° 49 — Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant des dispositions particulières applicables sur le territoire du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec pour les années 2006-2007 et 2007-2008	3894
Dépôt du rapport de la commission qui a fait l'étude détaillée du projet de loi n° 52 — Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives	3894
Dépôt du rapport de la commission qui a fait l'étude détaillée du projet de loi n° 57 — Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux	3894
Projet de loi n° 33 — Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives	
Prise en considération du rapport de la commission qui en a fait l'étude détaillée et des amendements transmis	3894
M. Philippe Couillard	3894
Mme Louise Harel	3896
Mme Sylvie Roy	3897
Mise aux voix des amendements du ministre	3898
Mise aux voix des amendements de la députée d'Hochelaga-Maisonneuve	3898
Mise aux voix des articles amendés et des articles non adoptés par la commission	3898
Mise aux voix du titre et des intitulés	3898
Mise aux voix du rapport amendé	3898
Projet de loi n° 52 — Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives	
Prise en considération du rapport de la commission qui en a fait l'étude détaillée et des amendements transmis	3898
M. Pierre Corbeil	3899
Mme Rita Dionne-Marsolais	3900
M. Sylvain Légaré	3901
Mise aux voix des amendements du ministre	3902
Mise aux voix des amendements de la députée de Rosemont	3902
Mise aux voix des articles amendés et des articles non adoptés par la commission	3902
Mise aux voix du titre et des intitulés	3902
Mise aux voix du rapport amendé	3902

Table des matières (suite)

<p>Projet de loi n° 49 — Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant des dispositions particulières applicables sur le territoire du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec pour les années 2006-2007 et 2007-2008</p> <p>Prise en considération du rapport de la commission qui en a fait l'étude détaillée et des amendements transmis</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Pierre Corbeil</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme Danielle Doyer</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Mario Dumont</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix des amendements du ministre</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix des amendements de la députée de Matapédia</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix des articles amendés et des articles non adoptés par la commission</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix du titre et des intitulés</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix du rapport amendé</p>	<p>3902</p> <p>3902</p> <p>3904</p> <p>3905</p> <p>3906</p> <p>3906</p> <p>3906</p> <p>3906</p> <p>3906</p> <p>3906</p>
<p>Projet de loi n° 57 — Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux</p> <p>Prise en considération du rapport de la commission qui en a fait l'étude détaillée et des amendements transmis</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Raymond Bachand</p> <p style="padding-left: 20px;">M. François Legault</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Sylvain Légaré</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix de l'amendement du ministre</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix des amendements du député de Rousseau</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix des articles amendés et des articles non adoptés par la commission</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix du titre et des intitulés</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix du rapport amendé</p>	<p>3906</p> <p>3907</p> <p>3908</p> <p>3910</p> <p>3910</p> <p>3910</p> <p>3910</p> <p>3910</p> <p>3911</p> <p>3911</p>
<p>Projet de loi n° 33 — Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (suite)</p> <p>Adoption</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Philippe Couillard</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme Louise Harel</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme Sylvie Roy</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix</p>	<p>3911</p> <p>3911</p> <p>3913</p> <p>3914</p> <p>3914</p>
<p>Projet de loi n° 52 — Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives (suite)</p> <p>Adoption</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Pierre Corbeil</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme Rita Dionne-Marsolais</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Sylvain Légaré</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix</p>	<p>3915</p> <p>3915</p> <p>3916</p> <p>3918</p> <p>3919</p>
<p>Projet de loi n° 49 — Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant des dispositions particulières applicables sur le territoire du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec pour les années 2006-2007 et 2007-2008 (suite)</p> <p>Adoption</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Pierre Corbeil</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme Danielle Doyer</p> <p style="padding-left: 20px;">M. Mario Dumont</p> <p style="padding-left: 20px;">Mise aux voix</p>	<p>3919</p> <p>3920</p> <p>3921</p> <p>3922</p> <p>3923</p>

Table des matières (suite)

Projet de loi n° 57 — Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (suite)	
Adoption	3924
M. Raymond Bachand	3924
Document déposé	3924
M. François Legault	3925
M. Sylvain Légaré	3926
M. Raymond Bachand (réplique)	3926
Mise aux voix	3927
Ajournement	3927

Le mardi 12 décembre 2006 — Vol. 39 N° 71

(Dix heures six minutes)

Le Président: Bonjour, Mmes, MM. les députés. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Au nom de tous nos collègues, je voudrais souhaiter un bon anniversaire, aujourd'hui, à Mme la leader adjointe du gouvernement et députée de Crémazie ainsi qu'à M. le député de Marguerite-D'Youville.

Affaires courantes

Aux affaires courantes, aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

Dépôt de documents.

Tome II du rapport du Vérificateur général accompagné d'un résumé

Je dépose, conformément à l'article 44 de la Loi sur le vérificateur général, le rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale pour l'année 2005-2006, tome II, accompagné d'une brochure sur les faits saillants dudit rapport.

Rapport du Vérificateur général concernant la vérification particulière menée auprès de la Société nationale du cheval de course

Je dépose également, en vertu de l'article 44 de la Loi sur le vérificateur général, le rapport à l'Assemblée nationale concernant la vérification particulière menée auprès de la Société nationale du cheval de course.

Dépôt de rapports de commissions

Dépôt de rapports de commissions. M. le président de la Commission des finances publiques et député de Louis-Hébert.

Étude détaillée du projet de loi n° 27

M. Hamad: M. le Président, je dépose le rapport de la Commission des finances publiques qui a siégé le 7 décembre 2006 afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances. La commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements.

Étude détaillée du projet de loi n° 53

M. le Président, je dépose le rapport de la Commission des finances publiques qui a siégé les 1er, 4, 5, 7 et 8 décembre 2006 afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions

législatives. La commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements.

Le Président: Ces rapports sont déposés. M. le président de la Commission de l'éducation et député de Westmount—Saint-Louis.

Étude détaillée du projet de loi n° 32

M. Chagnon: M. le Président, je dépose le rapport de la Commission de l'éducation qui a siégé les 30 novembre, 6, 7 et 8 décembre 2006 afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique. La commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements.

Le Président: Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'économie et du travail et député de Drummond.

M. Jutras: Je n'ai pas le rapport, M. le Président.

Le Président: Nous y reviendrons. M. le président de la Commission des institutions et député de Richelieu.

M. Simard: Je dépose le rapport de la Commission des institutions qui a siégé les 5, 6, 8 et 11 décembre...

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Simard: ...afin de procéder à l'étude détaillée...

● (10 h 10) ●

Des voix: ...

Le Président: Un instant. Je vous demande votre collaboration. M. le député de Richelieu.

Étude détaillée du projet de loi n° 48

M. Simard: Je reprends. Je dépose le rapport de la Commission des institutions qui a siégé les 5, 6, 8 et 11 décembre 2006 afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances. La commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements.

Le Président: Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'aménagement du territoire et député de Marquette.

Étude détaillée du projet de loi n° 55

M. Ouimet: Alors, M. le Président, j'ai le plaisir de déposer le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a siégé les 1er, 4, 5, 7, 8 et 11 décembre 2006 afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 55,

services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

Alors que les députés en faveur de cette motion veulent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint: M. Dupuis (Saint-Laurent), Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), M. Audet (Laporte), M. Després (Jean-Lesage), Mme Courchesne (Fabre), M. Couillard (Mont-Royal), M. Fournier (Châteauguay), M. Bachand (Outremont), M. Vallières (Richmond), Mme Thériault (Anjou), M. Hamad (Louis-Hébert), M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme Boulet (Laviolette), M. Pelletier (Chapleau), M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Ouimet (Marquette), M. Marsan (Robert-Baldwin), Mme Gauthier (Jonquière), M. Corbeil (Abitibi-Est), Mme Normandeau (Bonaventure), Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), M. MacMillan (Papineau), Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Marcoux (Vaudreuil), M. Lessard (Frontenac), M. Gauthier (Verdun), Mme Loiselle (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis), M. Bordeleau (Acadie), M. Whissell (Argenteuil), Mme Lamquin-Éthier (Crémazie), Mme Théberge (Lévis), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Houda-Pepin (La Pinière), M. Brodeur (Shefford), M. Cholette (Hull), M. Reid (Orford), M. Bachand (Arthabaska), M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), M. Bernier (Montmorency), M. Blackburn (Roberval), Mme Charlebois (Soulanges), Mme Hamel (La Peltre), Mme Gaudet (Maskinongé), M. Dubuc (La Prairie), M. Descoteaux (Groulx), M. Clermont (Mille-Îles), M. Auclair (Vimont), Mme Charest (Matane), M. Gabias (Trois-Rivières), Mme L'Écuyer (Pontiac), M. Mercier (Charlesbourg), M. Moreau (Marguerite-D'Youville), M. Morin (Montmagny-L'Islet), M. Paquet (Laval-des-Rapides), M. Paquin (Saint-Jean), Mme Perreault (Chauveau), M. Rioux (Iberville), Mme James (Nelligan), Mme Vien (Bellechasse), M. Tomassi (LaFontaine), M. Soucy (Portneuf).

La Vice-Présidente: Alors, que les députés qui sont contre cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint: Mme Lemieux (Bourget), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), Mme Caron (Terrebonne), M. Legault (Rousseau), M. Boucher (Johnson), Mme Malavoy (Taillon), Mme Robert (Deux-Montagnes), Mme Papineau (Prévost), M. Jutras (Drummond), Mme Vermette (Marie-Victorin), M. Pagé (Labelle), M. Dion (Saint-Hyacinthe), M. Valois (Joliette), M. Bouchard (Vachon), M. Girard (Gouin), M. Bédard (Chicoutimi), M. Morin (Nicolet-Yamaska), M. Simard (Richelieu), M. Legendre (Blainville), Mme Charest (Rimouski), Mme Richard (Duplessis), M. Dufour (René-Lévesque), Mme Beaudoin (Mirabel), Mme Lefebvre (Laurier-Dorion), M. Bourdeau (Berthier), M. Turp (Mercier), M. Côté (Dubuc), Mme Maltais (Taschereau), Mme Doyer (Matapédia), M. Lelièvre (Gaspé), M. Thériault (Masson), M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), Mme Champagne (Champlain), M. Bergeron (Verchères), M. Lemay (Sainte-Marie—Saint-Jacques).

M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Grondin (Beauce-Nord), Mme Roy (Lotbinière), M. Légaré (Vanier).

La Vice-Présidente: Alors, y a-t-il des abstentions?

Une voix: ...

La Vice-Présidente: Est-ce qu'il y aurait consentement pour permettre au député de Saint-Maurice de voter? Il y a consentement? Vous inscrivez votre vote contre? Alors M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

Le Secrétaire: Pour:	63
Contre:	42
Abstentions:	0

La Vice-Présidente: Alors, la motion est adoptée.

Projet de loi n° 52 (suite)

Adoption

Nous allons maintenant passer à M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune qui propose l'adoption du projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en oeuvre...

Des voix: ...

La Vice-Présidente: Je m'excuse, là. S'il vous plaît, à l'ordre! On doit poursuivre nos travaux. Alors, si vous voulez quitter, quittez en silence, s'il vous plaît.

Alors, je reprends. M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune propose l'adoption du projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives. Je rappelle que, conformément à la motion de suspension des règles adoptée précédemment, la durée de ce débat est limité à un maximum de 30 minutes réparties comme suit: 10 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement; 10 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; cinq minutes aux députés indépendants; une réplique d'une durée maximale de cinq minutes est réservée au ministre qui présente le projet de loi. Je cède maintenant la parole au ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

M. Pierre Corbeil

M. Corbeil: Merci. Merci, Mme la Présidente. J'aurais envie d'emprunter le même sentier que mon collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux tantôt, quand il disait que l'on a l'occasion, quand on arrive à l'adoption du projet de loi, de regarder le chemin parcouru, regarder le chemin parcouru, Mme la Présidente, en mettant en perspective toute la démarche qui a entouré l'élaboration de la stratégie énergétique du Québec pour les années 2006 et 2015 et aussi regarder non seulement la cohérence des gestes que le gouvernement a posés au cours de la présente année pour faire avancer le Québec avec la stratégie ou le plan d'action 2006-2012 pour la lutte aux changements climatiques...

● (2 h 50) ●

J'ai dit tantôt que l'énergie sera plus qu'en soutien au développement du Québec, elle en sera le moteur. Eh bien, elle pourra en être le moteur sous plusieurs aspects,

plusieurs aspects non seulement en développant notre potentiel d'énergies propres et renouvelables, tel que nous l'ont demandé les Québécois lorsqu'on a étudié les travaux... en fait qu'on a fait les travaux nous menant à l'élaboration de la stratégie, et aussi en mettant le focus sur l'efficacité énergétique. Et, dans la stratégie, à la page 96, on parle de moderniser le cadre législatif et réglementaire, on parle des initiatives majeures que le gouvernement entend mettre en oeuvre rapidement pour que les orientations définies dans la stratégie énergétique puissent se réaliser dans un souci de flexibilité et d'efficacité.

Et il y a plusieurs initiatives majeures qui ont été engagées au cours des mois qui précèdent l'adoption du projet de loi n° 52, Mme la Présidente, et je m'en voudrais de ne pas mentionner le projet de loi créant le Fonds des générations qui précisera les modalités de fonctionnement et les sources de revenus qui lui seront destinés. Plusieurs de ces revenus proviendront du secteur énergétique. Le gouvernement n'a pas modifié le prix de l'électricité d'origine patrimoniale. Par contre, la Loi sur le régime des eaux sera amendée afin de soumettre Hydro-Québec au régime des redevances hydrauliques.

Le gouvernement aussi transmettra par décret à la Régie de l'énergie les préoccupations économiques, environnementales et sociales que l'organisme devra prendre en compte lors de l'évaluation du bloc de 500 MW d'énergie éolienne réservé aux régions et aux nations autochtones. Et on est en train de le faire en partenariat avec l'Union des municipalités, la Fédération québécoise des municipalités, le mouvement coopératif et les communautés autochtones.

Et on a aussi envisagé, et c'est l'objet du présent projet de loi, que la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique sera modifiée afin de définir le nouveau mandat confié à l'agence, les règles de gouvernance qu'elle devra respecter ainsi que les responsabilités qu'elle aura dorénavant à assumer.

Le gouvernement modifiera aussi la Loi sur la Régie de l'énergie conformément aux orientations de la stratégie, notamment en ce qui concerne le financement de l'efficacité énergétique.

Des priorités, Mme la Présidente, énumérées dans la stratégie: mieux répondre à la situation des ménages à faibles revenus et harmoniser le régime de normes de fiabilité de transport d'électricité avec celui de nos partenaires nord-américains. Ce n'est pas nécessairement exhaustif, ce que je fais comme énumération, mais vous en conviendrez, qu'il y a plusieurs des éléments qui étaient mentionnés dans la stratégie qu'on a élaborée en 2005, qu'on a déposée en 2006 et qu'on est à mettre en oeuvre avant la fin de la présente année, avec un accent particulier sur toute la question de l'efficacité énergétique et des nouvelles technologies énergétiques sur, comme je l'ai dit précédemment, la fiabilité, c'est-à-dire dans le transport de l'électricité, la question de la déréglementation des biogaz, la question des appels d'offres d'Hydro-Québec pour permettre de recevoir des projets qui tiennent compte de l'efficacité énergétique, ce qu'on appelle communément les mégawatts, la question aussi de l'autoproduction et de la microproduction.

Alors, Mme la Présidente, vous conviendrez avec moi, comme le disait le ministre de la Santé et des Services sociaux tantôt, qu'on peut faire des choses grandioses en empruntant des voies étroites. Et peut-être que le projet de loi qui a été déposé et qui sera adopté...

le projet de loi n° 52 fait état de plusieurs modifications législatives à sept lois en fait, fait état aussi de dispositions particulières. Il y a eu des amendements en nombre assez peut-être impressionnant pour les gens qui ne font que regarder le nombre de pages, mais il y a quand même là-dedans aussi des amendements de concordance, des amendements qui font des corrections linguistiques à la version anglaise du projet de loi.

Et pour l'essentiel, Mme la Présidente, on rencontre les priorités exprimées par les Québécois et les Québécoises dans l'élaboration de la stratégie, les priorités des Québécois et des Québécoises dans leur motivation profonde à participer à la lutte des changements climatiques qui, comme le disait le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et je le cite: «C'est dès maintenant que le Québec doit se mobiliser pour que les générations actuelles et futures relèvent l'un des défis environnementaux les plus marquants de notre temps.» Et le gouvernement du Québec propose une vision, propose un leadership, propose les gestes qui auront des répercussions pour le Québec d'aujourd'hui et surtout le Québec de demain, des gestes qui sont véritablement dans la voie du développement durable.

Mme la Présidente, pour vous démontrer la justesse de l'adoption de ce projet de loi, je citerai ma collègue députée de Rosemont lors de l'adoption de principe qui, considérant le mandat de l'Agence de l'efficacité énergétique, disait, et je cite: «...nous reconnaissons que les objectifs d'efficacité énergétique de la stratégie constituent un pas important dans la bonne direction, et l'élargissement du mandat de l'Agence d'efficacité énergétique, qui est prévu dans ce projet de loi — en fait, [si je me permets de le dire, c'est même] le coeur le plus important du projet de loi — cet élargissement-là du mandat de l'agence, c'est un pas extrêmement intéressant, c'est très positif, et je crois qu'avec un tel pas bien balisé, avec une réglementation adéquate, on pourra arriver à l'objectif de la stratégie énergétique du gouvernement.» Alors, c'était le propos que tenait ma collègue députée de Rosemont lors de l'adoption de principe du projet de loi.

Et face à ce même projet de loi, l'organisme Greenpeace disait, et je cite: «Nous voulons d'abord souligner qu'il s'agit pour nous, dans l'ensemble, d'un bon projet de loi. Nous sommes heureux de constater que ce dernier s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto au Québec ainsi que la stratégie énergétique 2006-2015.» Alors, Mme la Présidente, c'est pour ça que je suis fier de demander à ce que le projet de loi n° 52 soit adopté.

La Vice-Présidente: Je vous remercie, M. le ministre. Alors, je reconnais la députée de Rosemont.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Merci, Mme la Présidente. Alors, le ministre m'a correctement citée, et je commentais un projet de loi de... Pardon. À 3 heures du matin, vous me pardonnez la perte de ma voix, mais, à cette heure-là, d'habitude, je ne parle pas fort. Donc, le projet de loi que j'ai vanté dans les propos qu'il a cités contenait 59 articles, Mme la Présidente, et le ministre en a déposé, il y a à peu près deux heures, 51 amendements, puis il y en avait seulement un sur la version anglaise.

Alors, il nous a cité des gens qui vantaient son premier projet de loi. Moi, je voudrais citer aussi, pour commencer, des gens qui ont... Je veux revenir sur l'article 54, quand j'ai parlé du Québec comme république de bananes, et je vais vous citer pourquoi j'ai dit ça. C'est Me Olivier Laurendeau qui est venu présenter un mémoire exhaustif sur cet article 54, et je cite: «Dans une société comme la nôtre qui prétend vivre sous l'autorité de la règle de droit — et j'espère que les avocats dans cette Assemblée vont m'entendre — il faut évaluer avec beaucoup de circonspection une loi dont l'effet est de changer de façon rétroactive le droit existant.» Et je vous épargne les détails, et il conclut: «En fait, l'article 54 aura l'effet d'une véritable expropriation sans indemnisation. Est-il besoin de commenter plus avant.» C'est ce que fait ce projet de loi, Mme la Présidente.

● (3 heures) ●

À l'article 55, il... c'est un article qui prévoit aussi un changement à la Loi sur le régime des eaux et il concerne l'exploitation d'un réseau privé d'électricité régi par la Loi sur les systèmes municipaux et les systèmes privés d'électricité. Nous avons eu aussi une représentation par encore des avocats qui nous disent que... À travers les échanges que nous avons eus au cours de ces consultations particulières, ils représentaient Énergie Brookfield et Énergie La Lièvre, et ils ont fait ressortir que cet article était loin d'être clair. Au terme de la discussion, le ministre a même convenu que cet article méritait d'être amendé pour le clarifier. Compte tenu que le gouvernement maintenant a décidé de passer ce projet sous le bâillon, on ne pourra pas faire notre travail. Alors, il nous a soumis un amendement mais qui ne correspond pas tout à fait à la... Enfin, il a essayé de clarifier la situation. Mais qu'est-ce que disaient les avocats qui suggéraient justement une clarification? Ils disaient: Est-ce que c'est «une deuxième redevance portant sur la production d'électricité que vise déjà l'article 68 — parce que l'article qu'on change vise les redevances? Est-ce plutôt une redevance qui vise, sans le dire, l'exportation d'énergie hors du Québec?» Et ils concluaient: «Nous soumettons avec respect que, quant à l'article 68.1, le producteur privé d'électricité qui est lié par contrat et entente avec le gouvernement du Québec devrait être exempté de verser une telle redevance jusqu'à l'expiration desdits contrat et entente.» Encore une fois, ça ne règle pas le problème.

Quant aux tarifs d'électricité, on se surprend de voir que le ministre n'a rien prévu dans son projet de loi au sujet des tarifs d'électricité, compte tenu que nous avons eu d'énormes et de nombreuses représentations faites lors de la commission parlementaire. Et c'est dans sa politique énergétique. Il a à peine effleuré le mot «développement économique», autre que pour dire: On va construire des barrages.

La FTQ et l'Association québécoise des consommateurs industriels d'énergie ont répété, lorsque nous les avons entendus — encore en consultations particulières — sur le projet de loi n° 52: «Il est nécessaire de reconnaître le rôle de l'électricité comme outil de développement économique régional et d'assurer des tarifs compétitifs stables, prévisibles afin de mettre fin au climat d'insécurité qui sévit actuellement dans les régions du Québec», M. le Président. Et, je vous dirais, à cela, on n'a qu'à regarder les investissements qui se font au

Québec. Les investissements privés par habitant sont les plus bas, juste avant l'Île-du-Prince-Édouard.

Je vous cite ici la FTQ: La reconnaissance formelle — c'est ce qu'ils demandaient — «dans la stratégie énergétique, du rôle de l'électricité comme outil de développement économique régional»; la préservation du «patrimoine industriel que représentent les grandes entreprises consommatrices»; et l'établissement par Hydro-Québec de «tarifs compétitifs par le biais d'une politique tarifaire stable, juste et prévisible». C'est ça qu'ils demandent, M. le Président. Et l'Association québécoise des consommateurs industriels d'ajouter: «En moins de 30 mois, les grandes entreprises ont subi quatre augmentations de tarifs et connu la fin de certains programmes d'options tarifaires, ce qui a majoré leur facture de 10 %, auquel s'ajoute la dernière augmentation de 5,3 % depuis le 1er avril dernier, qui [...] coûte à elle seule 102 millions par année.»

M. le Président, concernant la Régie de l'énergie, le gouvernement empêche les parlementaires d'apporter des amendements pour tenir compte des préoccupations des organismes qui sont venus nous dire que la Régie de l'énergie devrait avoir le rôle d'approuver le plan d'ensemble d'efficacité énergétique. Le ministre l'a compris, il a déposé un amendement aujourd'hui, mais il n'a pas modifié la capacité pour des groupes de se faire entendre sur ce plan. La régie va approuver le plan puis elle va aussi calculer les sommes qui vont être consacrées à son application, c'est tout ce qu'elle va faire. Alors, encore là, c'est une réponse insatisfaisante parce qu'incomplète, M. le Président.

Que ce soit l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité, que ce soit Greenpeace, qu'il a citée tantôt et qui commence à ruer dans les brancards, que ce soit Équiterre, que ce soit la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ou Option Consommateurs, tous sont venus dire que la régie a l'expertise pour tenir des audiences publiques et qu'elle devrait avoir le mandat d'évaluer le plan d'ensemble d'efficacité énergétique présenté par l'Agence de l'efficacité énergétique; l'évaluer, M. le Président, pas seulement calculer les coûts.

Enfin, l'institut canadien de l'entreprise indépendante a affirmé qu'il était prêt à se soumettre... au nom de ses membres bien sûr, que les entreprises pétrolières étaient prêtes à se soumettre au processus de la régie, même si le secteur pétrolier n'est pas réglementé: «Ce secteur estime que la régie a la compétence et qu'il s'agit d'un processus transparent.» On parle là de l'efficacité énergétique dans le secteur du pétrole, M. le Président.

Et enfin je ne peux pas passer sous silence la question du financement du Fonds vert et de l'efficacité énergétique parce que cela demeure encore dans le flou, malgré les amendements qui ont été apportés. Les déclarations du gouvernement sur les redevances sur les produits pétroliers ont littéralement insécurisé l'industrie pétrolière, l'industrie du camionnage et Option Consommateurs. L'arrêt de l'étude du projet de loi n° 52 en détail, comme nous avons amorcée pendant 23 heures, n'a pas permis de questionner le ministre sur ses intentions entourant le financement de ces fonds, qui, d'après ce que l'on comprend, s'élèvera au total à environ 250 millions. Et je mets au défi le ministre de nous donner le chiffre exact, il ne le sait pas. Les éditorialistes ont parlé de 0,013 \$ par litre, d'autres groupes ont dit: Non, ce n'est pas 50 millions, c'est 250 millions. Tout ce qu'on sait, c'est

que l'argent va se promener entre l'Agence d'efficacité énergétique et le Fonds vert et que c'est le contribuable... ou plutôt le consommateur d'énergie qui va envoyer ses 0,25 \$ dans la caisse enregistreuse de l'agence. Le gouvernement va encore placer tout le monde devant un fait accompli.

Et Option Consommateurs l'a bien exprimé aujourd'hui, dans son communiqué, M. le Président, en demandant au gouvernement de retarder l'adoption du projet de loi n° 52. Et M. Arnold ajoute se préoccuper plus particulièrement de l'amendement de dernière minute visant à sortir du giron gouvernemental les activités de l'Agence de l'efficacité énergétique. Et il cite: «Afin d'éviter tout dérapage, l'agence devrait avoir l'obligation de faire approuver ses activités par la Régie de l'énergie.»

De la même façon, M. le Président, la gestion du Fonds vert, qui est totalement laissée au ministre du Développement durable et de l'Environnement: pas d'élaboration de plan d'action comprenant un processus d'adoption et de reddition de comptes qui soit contraignant, comme dans le cas du Fonds d'efficacité énergétique. Il est inacceptable que 200 millions d'argent public n'ait qu'une seule reddition de comptes. Un rapport déposé au gouvernement par le ministre selon la forme et le contenu que lui-même aura jugé bon de définir...

En terminant, M. le Président, le projet de loi n° 52 n'est pas nécessaire au gouvernement pour exporter et faire son plan d'exportation d'énergie. Tout à l'heure, j'ai dit que le projet de loi modifiait sept lois; seulement avec les amendements, on en modifie quatre autres, M. le Président. Il aura un impact sérieux sur nos réseaux de distribution d'énergie que le ministre ne soupçonne même pas aujourd'hui ou qu'il ne veut même pas nous expliquer. Ce projet de loi apporte de nouveaux concepts en matière d'énergie que le ministre n'a pas cru bon ni de chiffrer ni d'expliquer. Le ministre a manqué de sérieux, le gouvernement est insouciant dans ce projet de loi là. Et le manque de rigueur de ce gouvernement exprimé par ce bâillon hâtif est tout à fait déplorable et dangereux pour l'avenir énergétique du Québec, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, Mme la députée, pour votre intervention. Je cède la parole maintenant à M. le député de Vanier.

M. Sylvain Légaré

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, concernant le projet de loi et la stratégie énergétique, évidemment, je l'ai dit tantôt, on va dans la bonne direction, on a des éléments dans ça qui sont très intéressants. Le biogaz, le potentiel d'énergie propre, l'efficacité énergétique, c'est clair qu'on va dans le bon sens.

J'ai des questions à poser assez importantes, M. le Président, au ministre, d'abord sur le Fonds vert et la reddition de comptes, dossier extrêmement important. Rappelez-vous, M. le Président, l'agence. L'agence a un budget, bien, qui tourne autour de 20 millions, il va passer à tout près de 75 millions. On a trois reddition de comptes à faire: auprès du Vérificateur général, de la régie et contrat de performance. Chaque sou dépensé, M. le Président, est comptabilisé, et on doit passer par un processus très rigoureux de reddition de comptes.

Le Fonds vert, par contre, aucune reddition de comptes, M. le Président. On va mettre plus de 200 millions

de dollars dans ce fonds-là, et, bien, on va pouvoir dépenser ça comme... Écoutez, on a un exemple ce matin... bien, plutôt hier matin, M. le Président, avec la SONACC qui n'avait pas de reddition de comptes à faire. Et on a des histoires... une histoire assez d'horreur, je vous dirais. Alors, c'est extrêmement important. Et, moi, je ne peux pas voter pour ça, M. le Président, c'est impossible.

On en a parlé tantôt, le fameux Fonds vert du gouvernement, les redevances des produits pétroliers, les pétrolières l'ont clairement dit, je les ai entendues, qu'elles allaient envoyer évidemment la facture aux contribuables. Dans les trois dernières années, M. le Président, les contribuables ont été taxés, retaxés et surtaxés, et là on va leur envoyer une autre taxe déguisée à partir de janvier 2007. Évidemment, on ne peut pas être contre le Fonds vert, M. le Président, c'est très clair, on n'est pas contre la vertu, mais c'est la façon dont on va financer ce fonds-là, avec une nouvelle taxe, que, moi, je déplore à 100 %.

● (3 h 10) ●

M. le Président, un autre point important du projet de loi, évidemment c'est le point sur le BAPE. Dans la stratégie énergétique, c'est clairement écrit que le BAPE s'occupe des aspects de l'étude sur les aspects sociaux et les aspects environnementaux. C'est des experts, ils font bien leur travail, et il n'y a pas de problème là-dessus. Dans la stratégie aussi on parle de la régie qui doit s'occuper de l'aspect économique et énergétique. Je me pose une question, M. le Président: Pourquoi a-t-on retiré ces deux aspects là du projet de loi, qui sont très importants? On a encore un exemple frappant dans le comté de Rivière-du-Loup, avec SkyPower, où le BAPE a pris position sur la viabilité d'un projet, et, on le sait, le projet peut-être va mourir, là, dans les prochaines semaines. Alors, moi, je me pose sérieusement la question: Pourquoi on a retiré du projet de loi ces deux aspects qui sont extrêmement importants, sur évidemment que la régie s'occupe de la viabilité et que le BAPE s'occupe de l'aspect environnemental et que chacun reste dans son champ de compétence?

M. le Président, dernier point que je veux parler ici, évidemment, dans les premières pages de la stratégie énergétique, on parle encore — puis j'ai posé régulièrement cette question-là — de 4 500 MW de projet qui avaient déjà été annoncés. Il y en a 3 000 d'annoncés. Il en manque 1 500. J'ai posé la question régulièrement: Ça va être quoi, ces projets-là? Où est-ce qu'on s'en va? Je n'ai jamais eu de réponse. Alors, encore une fois, c'est extrêmement difficile pour nous de voter pour le projet de loi en ne sachant pas trop où est-ce qu'on s'en va dans les nouveaux... le 1 500 MW qui reste.

Alors, des dossiers, comme je vous dis, on s'en va dans la bonne direction, il y a des aspects extrêmement importants et intéressants dans ce projet de loi là. Par contre, il y a la reddition de comptes sur le Fonds vert et aussi le financement de ce fonds-là qui m'amènent à me poser de sérieuses questions, et aussi l'aspect du BAPE. Il ne faut pas vivre à chaque projet ce qu'on a vécu avec SkyPower, dans Rivière-du-Loup, ce qui est limite.

Alors, M. le Président, je m'arrête ici. Et c'est des questions extrêmement importantes qu'on doit poser au ministre. Même si on est dans un bâillon, à 3 h 15 du matin, c'est des questions importantes, et j'attends évidemment les réponses. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Vanier, de votre intervention. Je cède maintenant la parole à M. le ministre pour son droit de réplique, s'il décide de l'exercer.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Non? Alors, est-ce que le projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, est adopté?

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Vote par appel nominal. Qu'on appelle les députés. Alors les travaux sont suspendus quelques minutes.

(Suspension de la séance à 3 h 13)

(Reprise à 3 h 16)

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, nous allons maintenant mettre aux voix la motion de M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune proposant l'adoption du projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

Que les députés en faveur de cette motion veuillent bien se lever.

Mise aux voix

Le Secrétaire adjoint: M. Dupuis (Saint-Laurent), Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), M. Audet (Laporte), M. Després (Jean-Lesage), Mme Courchesne (Fabre), M. Couillard (Mont-Royal), M. Fournier (Châteauguay), M. Bachand (Outremont), M. Vallières (Richmond), Mme Thériault (Anjou), M. Hamad (Louis-Hébert), M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme Boulet (Laviolette), M. Pelletier (Chapleau), M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Ouimet (Marquette), M. Marsan (Robert-Baldwin), Mme Gauthier (Jonquière), M. Corbeil (Abitibi-Est), Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), M. MacMillan (Papineau), Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Marcoux (Vaudreuil), M. Lessard (Frontenac), M. Gautrin (Verdun), Mme Loïselle (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis), M. Bordeleau (Acadie), M. Whissell (Argenteuil), Mme Lamquin-Éthier (Crémazie), Mme Théberge (Lévis), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Houda-Pepin (La Pinière), M. Brodeur (Shefford), M. Cholette (Hull), M. Reid (Orford), M. Bachand (Arthabaska), M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), M. Bernier (Montmorency), M. Blackburn (Roberval), Mme Charlebois (Soulanges), Mme Hamel (La Peltre), Mme Gaudet (Maskinongé), M. Dubuc (La Prairie), M. Descoteaux (Groulx), M. Clermont (Mille-Îles), M. Auclair (Vimont), Mme Charest (Matane), M. Gabias (Trois-Rivières), Mme L'Écuyer (Pontiac), M. Mercier (Charlesbourg), M. Moreau (Marguerite-D'Youville), M. Morin (Montmagny-L'Islet), M. Paquet (Laval-des-Rapides), M. Paquin (Saint-Jean),

Mme Perreault (Chauveau), M. Rioux (Iberville), Mme James (Nelligan), Mme Vien (Bellechasse), M. Tomassi (LaFontaine), M. Soucy (Portneuf).

Le Vice-Président (M. Gendron): Que les députés contre cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint: Mme Lemieux (Bourget), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), Mme Caron (Terrebonne), M. Pinard (Saint-Maurice), M. Legault (Rousseau), M. Boucher (Johnson), Mme Malavoy (Taillon), Mme Robert (Deux-Montagnes), Mme Papineau (Prévost), M. Jutras (Drummond), Mme Vermette (Marie-Victorin), M. Pagé (Labelle), M. Dion (Saint-Hyacinthe), M. Valois (Joliette), M. Bouchard (Vachon), M. Girard (Gouin), M. Bédard (Chicoutimi), M. Morin (Nicolet-Yamaska), M. Simard (Richelieu), M. Legendre (Blainville), Mme Charest (Rimouski), Mme Richard (Duplessis), M. Dufour (René-Lévesque), Mme Beaudoin (Mirabel), Mme Lefebvre (Laurier-Dorion), M. Bourdeau (Berthier), M. Turp (Mercier), M. Côté (Dubuc), Mme Maltais (Taschereau), Mme Doyer (Matapédia), M. Lelièvre (Gaspé), M. Thériault (Masson), M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), Mme Champagne (Champlain), M. Bergeron (Verchères), M. Lemay (Sainte-Marie—Saint-Jacques).

M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Grondin (Beauce-Nord), Mme Roy (Lotbinière), M. Légaré (Vanier).

● (3 h 20) ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Y a-t-il des abstentions? Il n'y en a pas? M. le secrétaire général, pour le résultat du vote. Un instant, s'il vous plaît!

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, on m'indique que oui. M. le député de Bertrand, venez nous indiquer votre tendance...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): ...de vote.

Le Secrétaire: M. Cousineau (Bertrand).

Le Vice-Président (M. Gendron): M. le secrétaire général.

Le Secrétaire: Pour: 62
Contre: 43
Abstentions: 0

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, le projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, est adopté.

Projet de loi n° 49 (suite)

Adoption

M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune propose l'adoption du projet de loi n° 49, Loi